

**Conseil Municipal du 21 septembre 2017**

**Point E. Politique du logement**

**Intervention de Sabrina Sebaihi, au nom du groupe EELV**

Monsieur le Maire,

Mes cher-e-s collègues,

Mesdames, Messieurs,

Vivre dans un logement décent et adapté représente la premières des dignités, d'où découlent toutes les autres. Cette condition « fondatrice » permet l'épanouissement de l'individu aussi bien que de la famille et favorise l'implication citoyenne dans les affaires de la Cité.

Or, le logement est devenu durant ces dernières décennies un sujet d'inquiétude pour de nombreux français-e-s, fragilisés par la précarisation économique et par la rareté d'offres adéquates.

À titre d'exemple, la part du revenu des ménages consacrée au logement est en effet passée de 16 % en 2001 à 18 % en 2013. Mais ce ratio grimpe à 31 % pour les 25 % de ménages les plus pauvres.

Cette situation se trouve amplifiée dans les aires métropolitaines comme l'Île-de-France.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement Philippe a annoncé une baisse des aides au logement de 5 euros par mois, afin d’économiser 390 millions d’euros par an. Ainsi, c'est près de 6,5 millions de ménages, dont 800 000 étudiants (un sur trois), qui vont voir leurs allocations diminuer dès octobre, qu’il s’agisse de l’aide personnalisée au logement (APL), de l’allocation locative familiale (ALF) ou de l’allocation de logement à caractère social (ALS).

Mais cela ne s’arrête pas là, car avec ce gouvernement le pire est toujours certain. En effet, si l’idée de faire baisser les loyers est bonne dans son principe, la méthode pour y parvenir est totalement néfaste d’un point de vue social. Je pense ainsi aux offices les plus démunis qui pratiquent des loyers extrêmement modérés. Il est tout à fait illégitime de leur faire compenser la perte des APL ; car il est bon de rappeler que contrairement aux amis de Monsieur Macron, les offices ne versent pas des dividendes toujours plus importants chaque année à leurs actionnaires.

Dans cette perspective, une politique ambitieuse et juste du logement social revêt plus que jamais une importance de premier ordre. Cela vaut bien évidemment pour les Ivryens et les Ivryennes. Cette politique ambitieuse commence par l’aide à la pierre qui permet aux offices de redevenir des bâtisseurs de logements sociaux et notamment de logements aux loyers les plus bas et ceci afin de répondre au véritable besoin de développement du parc public de logement qui préserve la mixité sociale et pour lutter contre les marchands de sommeil et la spéculation liée à l’immobilier.

Enfin les annonces concernant la simplification des réglementations d’urbanisme telle que celle visant à l’amélioration de l’accessibilité pour les personnes en situation de handicap et l’exigence des normes environnementales et sociales ne peuvent que nous inquiéter. En faisant ce choix c’est le développement de la précarité énergétique, la destruction de notre environnement et le bétonnage à tout-va que nous risquons de privilégier. Avant cette étape peut-être faut-il d’abord faciliter la réquisition des logements vacants.

Au-delà des documents de qualité fournis par l’Administration et qui donnent une juste vision de l’ensemble, il nous faut nous projeter. Dans cette perspective, les informations relatives à la délégation de l’habitat du bilan de mi-mandat sont explicites quant aux faiblesses de notre dispositif actuel mais donnent également la direction que nous devons suivre, afin de les surmonter.

Je vous remercie.